

NOM ET PRÉNOMS SCOLARITÉ PHOTOS DE CLASSE DÉCORATIONS 1914-1918	NAISSANCE PROFESSION PARENTS	DÉCÈS MENTION MARGINALE	SITUATION MIL. AU DÉCÈS CAMPAGNE/ALLEMAGNE	BLESSURES AVANT DÉCÈS DÉCÈS ET GENRE DE MORT CONTACT CICR	JUGEMENT TRANSCRIPTION SÉPULTURE	SITUATION AU DÉCÈS ACTIVITÉ CIVILE ET MILITAIRE
<p>VALÉRY Pierre Joseph</p> <p>Externe 1912-1914 1^{ère} et terminale math. Bac philosophie 1914 Bac mathématiques 1914</p> <p><i>Galerie de photos : n° 1 Le reconnaissez-vous ? Avez-vous d'autres photos de classe ?</i></p> <p>Membre actif du Vélo-Sport Chartrain</p> <p>*Médaille militaire (posthume) JO 18/08/1920 p. 12139 A été cité</p>	<p>18/07/1897 Bastia (Corse) Auj. (Haute-Corse)</p> <p>Fils de Antoine Joseph Valéry, avocat (Bastia 1870-Paris1943), et de Émilie Henriette Valéry (Marseille 1872-Paris 1957)</p>	<p>12/05/1917 à 20h30 Lieudit Le Téton Moronvilliers (village détruit supprimé en 1950) auj. Pontfaverger- Moronvilliers (Marne)</p> <p>Mort pour la France</p>	<p>Classe 1917 396 – Chartres Aspirant 115° RI 2° Btn 7° C^{ie}</p> <p>13/07/1915-12/05/1917</p>	<p>Blessé mortellement à la tête de sa section qui opérait un mouvement tournant sur un terrain violemment battu Tué à l'ennemi (combat du Téton, bataille des Monts de Champagne)</p>	<p>T 15/11/1917 Chartres (E&L)</p> <p><u>Sépulture</u> : Cimetière communal de Mourmelon-le-Petit (Marne) Concession familiale</p> <p>Inscrit sur le monument aux Morts de Chartres</p>	<p>19 ans – C Étudiant domicilié en dernier lieu à Chartres</p> <p>Engagé volontaire (durée de la guerre) à Chartres le 13/07/1915 (150° RI) 115° RI 25/05/1916 Élève aspirant Joinville : 25/09/1916-15/02/1917 Sergent 25/01/1917 Aspirant 15/02/1917 Aux armées 04/03/1917</p>
<p>Le 24/10/1892, l'avocat, fils d'un négociant de Bastia (Haute-Corse) épouse la fille d'un avoué à la Cour d'appel de Bastia. André naît à Bastia en 1893 et Pierre en 1897. Leur père, devenu magistrat, est nommé juge à Chartres en 1912. André est alors étudiant en droit à Paris. Au lycée, Pierre devient doublement bachelier en juillet 1914 et va suivre la même voie. Mais la guerre éclate. André, sursitaire 1913 et 1914, est incorporé le 11/08/1914. Leur père, exempté de service militaire en 1890 pour perte de l'œil gauche, est confirmé par le conseil de révision de Chartres le 02/12/1914. À 17 ans ½, avec l'autorisation de ses parents, Pierre s'engage le 13/07/1915 pour la durée de la guerre à la mairie de Chartres (art. 52 loi du 21/03/1905, aménagé pour les jeunes de 17 ans au moins, <i>en cas de guerre continentale</i>, par décret du 06/08/1914). A-t-il assisté ce jour-là à la distribution des prix aux élèves du lycée Marceau ? Le ministre de l'instruction publique a maintenu ces cérémonies pour « <i>qu'en tête du palmarès de leur école, les noms glorieux soient proclamés des maîtres et des élèves qu'ils auront vu partir pour verser un sang généreux</i> » (circ. 01/01/1915). Le proviseur Richard, dont le fils est mort des suites de ses blessures le 12/03/1915, ouvre le <i>Livre d'Or du lycée Marceau</i>, égrenant avec émotion les noms des morts et des blessés, énonçant actes de bravoure, citations et décorations. La presse souligne l'émotion causée par son discours patriotique et reproduit le <i>Livre d'Or</i>. Pierre rejoint pour y faire ses classes le dépôt du 150° RI, qui n'est plus à Saint-Mihiel (Meuse), la ville étant tombée fin 09/1914 sous la poussée allemande créant le saillant éponyme. Muté au 115° RI (16° BI 8° DI 4° CA) le 25/05/1916, il passe 5 mois à l'École normale militaire de gymnastique et d'escrime de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) et sort aspirant le 15/02/1917. Il retrouve le 04/03/1917 le 115° RI, installé au nord de Commercy pour contenir l'ennemi sur la ligne de front du saillant, en forêt d'Apremont, au lieu dit <i>Tranche-de-Tête-à-Vache</i> : guerre de tranchées avec échanges d'artillerie « <i>sur un long front à tenir avec de faibles effectifs</i> », boue et neige glacée entraînant maladies et chutes. Transféré dans la Marne pour extirper l'ennemi des Monts de Champagne, le 115° RI, au nord de la Ferme de Constantine, tient la ligne entre le Casque et le Téton, face à une troupe d'élite, la Sturm C^{ie} n° 3 : « <i>Combats rapprochés à la grenade dégénéralant en corps à corps sanglant</i> » le 8. Le 11, l'artillerie allemande a une <i>violence inaccoutumée</i>. L'aspirant Valéry, tué le 12, est inhumé au cimetière de Mourmelon-le-Petit. Après le conflit, ses parents acquièrent une concession sur place, où sa mère vient le rejoindre en 1957 (plaque gravée de leurs deux noms). Une plaque rappelle sa mémoire sur la concession Valéry n° 467 au cimetière Montesorio de Bastia. La dureté des combats du 1^{er} au 22/05/1917 est signalée par le colonel dans le JMO : « <i>J'ai le devoir de signaler que le régiment qui attaqua le 7, fut attaqué le 8, attaqua à nouveau les 20 et 21 et subit les réactions de ces nouvelles attaques, est particulièrement épuisé physiquement</i> ». Le jeune Valéry <i>plein d'allant</i>, mortellement touché à la tête de sa section, est décoré de la Médaille militaire en 1920. Son frère, aspirant le 20/07/1917, passe au 1^{er} Groupe d'Aviation comme élève-pilote, puis termine sa campagne au dépôt du 102° RI à Chartres le 30/08/1919 (agent de liaison cité le 27/06/1916, Croix de guerre étoile de bronze). SOURCES SPÉCIFIQUES : JMO 115° RI 26 N 681/14 et 15. <i>Journal de Chartres</i> 18/07/1915, 04/09/1921. <i>Le Progrès</i> 14/07/1915. <i>Bull. off. de l'instruction publique</i> 15/05/1915. FM André Valéry, cl. 1913, 581-Dreux. FM Antoine Joseph Valéry, cl. 1890, 811-Corse. Mairie de Mourmelon-le-Petit, Alain Girod. https://filesender.renater.fr/?s=download&token=25f3c959-48b0-9dac-26e1-8c1d1d81bddd</p>						